



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

- SEANCE DU 28 avril 2011 -

Etaient présents : M. BAUDRY, M. BRUN, Mme BINET, Mme FROMENTIN, Mme GAILLARD, M. GRANDJEAT, Mme GOMEZ-VIDAL, Mme GUILHAMON, M. PERNOT, M. REVAUGER, M. LAURENT, M. AMELOT, M. LAURAND, Mme CHOUKRI-BOUZIANI, M. PRUD'HOMME, M. SELVA, Mme BERDET, Mlle FOUSSETTE, M. LABESQUE, M. SANKA, Mme BOISSON-GABARRON ;

Etait représentée: Mme GILLE-BELOVA.

Le quorum étant atteint, le président BRUN ouvre la séance à 14 H 30. Il annonce la démission de M. COQUELIN Vice-président du CEVU et l'organisation d'un CEVU exceptionnel qui aura lieu le lundi 9 mai à 16 heures avec ce seul point comme ordre du jour. Il se substituera provisoirement au VP CEVU pour signer les documents.

I - APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES C.S. PRECEDENTS

M. BAUDRY présente l'ordre du jour et propose de voter les procès-verbaux des Conseils Scientifiques précédents. Il demande s'il y a des remarques.

M. LAURAND dit qu'il n'apparaît pas dans la liste des présents des Procès-verbaux des 17 et 22 mars 2011.

Mme CHOUKRI-BOUZIANI dit qu'elle était absente le 22 mars mais qu'elle apparaît dans la liste.

M. BAUDRY demande que l'on passe au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

⇒ Les procès-verbaux des Conseils Scientifiques des 17 mars et 22 mars 2011 sont adoptés à l'unanimité.

M. SELVA évoque le problème du quorum atteint en début de séance et qui ne l'est plus au moment du vote comme dans le cas de la Charte des Thèses. Il demande si le Vice-président du CEVU et le président de l'université ont le droit de vote en même temps.

M. RAMBAUD s'appuyant sur la loi LRU dit que le Président préside les trois conseils et a donc le droit de vote dans chacun d'eux. Le CS ne donne qu'un avis, seul le CA délibère



valablement. Il rappelle qu'un grand nombre de décisions prises par les conseils centraux le sont sans quorum. La Charte des Thèses ne sera pas soumise au CA du 29 avril et il y aura de nouvelles discussions.

M. PERNOT demande aux conseillers de ne pas utiliser « le répondre à tous » dans tous leurs échanges de messages électroniques.

Mme CHOUKRI-BOUZIANI voudrait rajouter dans les statuts que le président peut voter dans les trois conseils.

M. BAUDRY demande que l'on passe au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	1
Pour :	20

➤ ***Le procès-verbal du Conseil Scientifique du 31 mars 2011 est adopté.***

II - EXAMEN DU PROJET DE FRANÇOIS GODICHEAU

M. BAUDRY présente le projet de François GODICHEAU « **Des métaphores au concept** » qui fait l'objet d'une demande de financement au Fond Commun Aquitaine-Euskadi. Il demande que l'on passe au vote.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➤ ***Le projet de Monsieur François GODICHEAU, « Des métaphores au concept » est validé à l'unanimité.***

III - EXAMEN DES PROJETS DEPOSES DANS LE CADRE DES AXES PRIORITAIRES

1er projet : « Corps et genre dans les espaces publics et privés » porté par Madame Kamala MARIUS-GNANOU d'ADES et Madame Fabienne BRUGERE de SPH. M. BAUDRY précise que ce projet a reçu un avis favorable de la commission de la recherche.

Mme GOMEZ-VIDAL s'insurge contre le principe de l'anonymat des experts qui examinent ces dossiers.

M. LAURAND dit que la liste des experts devrait être connue.

Le président BRUN répond que le but de l'anonymat est d'éviter les pressions et il demande aux conseillers s'ils souhaitent garder ce principe.

M. LAURAND dit que la notion d'expert extérieur le gêne. Il demande s'il est bien nécessaire de créer un troisième étage de contrôle de ces dossiers et comment ils sont rémunérés.



Le président BRUN se dit favorable à la publication en interne des noms des experts.
M. BAUDRY ajoute que leur rémunération est de 100 euros.

Mme GAILLARD demande qui choisit les experts.

M. BAUDRY répond que ce sont les animateurs des deux axes prioritaires et le vice-président du CS.

Le président BRUN propose de voter pour la diffusion de la liste des experts auprès des membres du CS.

Ne se prononce pas :	1
Abstention :	0
Contre :	4
Pour :	16

➤ Le Conseil Scientifique valide la diffusion de la liste des experts auprès de ses membres.

La séance est interrompue pour permettre de récupérer la liste des experts.

La séance reprend et le président BRUN lit la liste des experts dressés par M. BAUDRY et les animateurs des axes prioritaires.

M. BAUDRY revient à l'examen du projet « **Corps et genre dans les espaces publics et privés** ». Il précise que la Commission de la Recherche a donné un avis favorable pour un financement de 10 000 euros au lieu des 18 500 euros demandés.

M. GRANDJEAT s'étonne de la présence d'enseignants chercheurs dans ce projet dans la mesure où leurs travaux ne portent pas sur ces objets de recherche.

Mme BOISSON-GABARON répond que Monsieur LACHAISE souhaite réorienter ses travaux sur ces objets.

M. LAURENT précise qu'il s'agit de déterminer un lien logique sur cet axe émergent.

M. LAURAND se fait l'écho des critiques sur le recours à une agence de sociologues.

Mme BINET dit que la somme demandée est élevée et qu'il y a assez de spécialistes du domaine dans notre université pour effectuer cette étude ou que l'on aurait pu la faire prendre en charge par le Conseil Régional.

Mme CHOUKRI-BOUZIANI demande si les cofinancements sont acquis ou en attente.

Mme FROMENTIN répond qu'ils sont acquis.

M. BAUDRY propose de passer au vote :

Ne prennent pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21



➡ **Le projet « Corps et genre dans les espaces publics et privés » est validé à l'unanimité par le Conseil Scientifique**

2ème projet : « TEMA, transports, échanges et mobilité en Amérique Latine » porté par Mme Isabelle TAUZIN-CASTELLANOS d'AMERIBER.

M. BAUDRY précise que la Commission de la Recherche a émis un avis défavorable du fait de l'absence de partenariats suffisamment élaborés et du manque de contribution de géographes et d'historiens.

Mme GOMEZ-VIDAL dit que ce projet figurait dans un des axes d'AMERIBER et qu'il faudrait donner l'occasion à Madame TAUZIN de le représenter.

Mme FROMENTIN ajoute que ce projet apparaît comme l'axe d'une équipe, une partie du quinquennal, sans collaboration avec d'autres équipes.

Mme BINET dit qu'il faudrait remanier le fond et la forme de ce projet et reformuler son aspect scientifique. En l'état, il ne répond pas aux axes prioritaires.

M. GRANDJEAT pense qu'il faut surtout reprendre la présentation.

M. BAUDRY propose de passer au vote sur l'avis de la Commission de la Recherche :

Ne prennent pas part au vote	:	0
Abstention	:	2
Contre	:	0
Pour	:	19

➡ **Le projet « TEMA, transports, échanges et mobilité en Amérique Latine » est rejeté par le Conseil Scientifique.**

3ème projet : « Le corps humain et le débat des cinq sens : De l'identification à l'identité », porté par Madame Géraldine PUCCINI-DELBEY de CLARE en collaboration avec des enseignants chercheurs de SPH.

M. BAUDRY dit que ce projet mérite d'être étoffé et représenté. La Commission de la Recherche a proposé de financer la première journée du colloque à hauteur de 1 654 euros.

Mme GAILLARD se dit gênée par le financement de revues de l'établissement, alors que normalement c'est de la responsabilité des équipes de recherche.

M. BAUDRY répond qu'il s'agit d'une collection et non d'une revue.

Mme BINET dit qu'elle est financée par le LAPRIL.

M. BAUDRY ajoute que l'aide financière accordée concerne une journée d'études et que le problème du financement des revues sera abordé lors d'un prochain CS.

M. LAURAND dit que le financement d'une seule journée n'a pas de sens et que le projet risque d'en pâtir.

Mme FROMENTIN souligne que le porteur du projet s'est isolé alors que des enseignants-chercheurs d'AUSONIUS auraient pu le rejoindre.



Le président BRUN demande si le recentrage du projet est possible dans l'avenir.

M. AMELOT répond que la commission de la recherche a reçu ce projet très favorablement. Elle a souhaité qu'il soit étoffé et élargi.

Mme GAILLARD se dit intéressé par le projet, mais elle ne le trouve pas diachronique.

Mme GOMEZ-VIDAL pense qu'il faudrait concevoir les manifestations de la première année comme un projet blanc base de quelque chose de plus ambitieux.

M. BAUDRY propose de passer au vote sur l'avis de la Commission de la Recherche.

Ne prennent pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	2
Pour :	19

➤ **Le projet « Le corps humain et le débat des cinq sens : De l'identification à l'identité » est requalifié en programme blanc et adopté par le Conseil Scientifique dans la limite du financement d'une journée à 1654 euros.**

4^{ème} projet « Kélainai, une métropole phrygienne aux carrefours des cultures » porté par Askold IVANTCHIK d'AUSONIUS.

M. BAUDRY dit que la Commission de la Recherche a émis un avis favorable avec un financement à hauteur de 20 000 euros.

Mme FROMENTIN ajoute qu'il s'agit de financer ce projet de fouilles archéologiques sur une année seulement.

Mme GUILHAMON propose de le requalifier en projet blanc.

M. BAUDRY propose de passer au vote sur l'avis de la Commission de la Recherche.

Ne prennent pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➤ **Le projet « Kélainai, une métropole phrygienne aux carrefours des cultures » est requalifié en programme blanc et adopté par le Conseil Scientifique à l'unanimité.**

5^{ème} projet : « Ecritures et figurations du mouvement dans les lettres les arts et la société de l'Amérique hispanique » porté par Madame Elvire GOMEZ-VIDAL d'AMERIBER.

M. BAUDRY dit que la Commission de la Recherche a émis un avis défavorable car il s'agit plus d'un programme d'activités que d'un projet scientifique et que les partenariats ne sont pas avérés.

Mme GAILLARD constate qu'une partie des manifestations mentionnées ont déjà eu lieu.

Mme GOMEZ-VIDAL le reconnaît volontiers.



M. GRANDJEAT dit que le fait que le budget de certaines équipes ait diminué pourrait être compensé par les PSE. En ce qui concerne ce projet, il faudrait le recentrer, et le reformuler pour qu'il rentre dans le cadre des axes prioritaires.

Mme GOMEZ-VIDAL défend le projet existant comme un complément à l'axe de recherche de son équipe.

Mme FROMENTIN dit qu'il ne s'agit pas de récuser l'axe de recherche d'une équipe mais de déplorer que la thématique ne soit pas assez apparente dans le projet présenté.

M. GRANDJEAT demande la position de la Commission de la Recherche.

M. BAUDRY répond qu'elle est défavorable au projet. Il propose de passer au vote sur l'avis de la Commission de la Recherche.

Ne prennent pas part au vote :	0
Abstention :	9
Contre :	1
Pour :	11

➤ Le projet « *Ecritures et figurations du mouvement dans les lettres, les arts et la société de l'Amérique hispanique* » est rejeté par le Conseil Scientifique.

Mme GOMEZ-VIDAL se plaint que les deux projets présentés par AMERIBER soient entièrement rejetés alors que sur le second, les experts avaient donné un avis favorable. Elle redemande un vote.

Le président BRUN répond que la Commission de la Recherche a émis un avis, le CS s'est prononcé et qu'on ne revote pas ce qui a été voté.

M. GRANDJEAT dit qu'il ne connaissait pas l'avis des experts et se dit troublé.

Le président BRUN comprend cette position mais il dit que les experts se sont prononcés sur la dimension scientifique alors que la Commission de la Recherche s'est prononcée sur l'intégration dans une politique d'axes prioritaires qui impose des partenariats.

M. AMELOT dit qu'il s'agit d'une question de calibrage. Ce projet est un copier-coller du quinquennal avec une série d'actions qui se sont déjà déroulées. La Commission de la Recherche n'a pas remis en cause l'option des experts mais s'est prononcée en fonction de ses critères.

Mme BINET souhaiterait trouver une solution et propose de demander un projet blanc pour cette action.

IV - PRESENTATION DES PROJETS INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Le président BRUN dit que bien que l'Université de Bordeaux n'ait pas gagné les IDEX, il se félicite du succès du Labex Lascarbx.

Mme CARAYOL présente le projet de centre pluridisciplinaire de recherche, d'expertise et de ressources sur les outils et les usages du numérique dans la recherche en

SHS, Institut des Humanités Digitales de Bordeaux. Cet institut regroupera huit équipes de recherche sur le site bordelais avec un budget de 12,5 millions d'euros sur 10 ans.

Le président BRUN dit que cet IDEX appartient aux projets pluridisciplinaires dont les aspects sont liés à la valorisation de la recherche.

M. BAUDRY demande quel est le calendrier du projet Digital Humanities.

Mme CARAYOL répond que le projet a été présélectionné et que nous aurons la confirmation au début de l'été. Le 22 juin aura lieu un colloque rassemblant les différents acteurs.

M. RETAILLE présente le projet METISS, Mondes En Transition, Santé et Sociétés. Il précise que c'est un Labex porté par le PRES. Le budget se monte à 10 millions d'euros sur 10 ans.

Le président BRUN dit que tous les projets doivent être présentés en anglais et français car il y a des experts internationaux. Le projet a été rejeté par le jury international, mais le PRES s'est engagé à le soutenir dans le cadre des IDEX si celui-ci est retenu.

Mme FROMENTIN présente le projet du Labex Lascarbx (Sciences Archéologiques de Bordeaux) intitulé : « L'usage du monde par les sociétés anciennes : processus et formes d'appropriation de l'espace dans le temps long » qui rassemble trois UMR d'Archéologie (Ausonius, Iramat, Pacea). Ce projet scientifique innovant s'articule autour de la thématique de l'espace et du temps long et d'axes structurants.

Le président BRUN ajoute qu'il y a d'autres projets sur le site de Bordeaux 3 comme celui de la MILC et la Maison des Sciences Archéologiques qui regroupera tous les enseignants chercheurs d'archéologie. D'autres comme celui d'AMERIBER et CLIMAS par l'intermédiaire de l'Institut des Amériques n'ont pas été retenus.

V - EXAMEN DES DEMANDES "PROGRAMMES BLANCS"

➤ 1^{er} « Programme Blanc » :

M. BAUDRY présente la demande de soutien financier pour les « **Journées d'études : Actualités d'André-Jean TUDESQ** » de Monsieur Jean-Jacques CHEVAL du MICA. Il précise que la Commission de la Recherche a émis un avis défavorable.

M. GRANDJEAT dit qu'il s'agit d'un évènement ponctuel et pas d'un programme blanc.

Mme GAILLARD s'étonne que la moitié du budget soit consacré à des publications.

Mme CHOUKRI-BOUZIANI répond que la publication est assurée par la MSHA.

M. BAUDRY propose de passer au vote :

Ne prennent pas part au vote :	0
Abstention	: 10
Contre	: 1
Pour	: 10



➤ **Le Conseil Scientifique rejette la demande de soutien financier pour les journées d'études : Actualités d'André-Jean TUDESQ.**

➤ **2ème « Programme Blanc » :**

M. BAUDRY présente la demande de soutien financier pour le projet **«Transnationalisation des politiques publiques : la régionalisation des systèmes de santé en Europe»** de Monsieur François VEDELAGO d'ADES. La Commission de la recherche préconise que ce projet soit reformulé pour lui donner plus de cohérence.

Mme BINET s'étonne que les journées d'études soient séparées aussi fortement dans le temps.

M. GRANDJEAT répond que ce n'est pas gênant eut égard au montant modeste demandé.

M. BAUDRY dit que pour ne pas court-circuiter le projet il est favorable au moins au financement de la 1^{ère} année.

M. AMELOT ajoute qu'il faudrait contacter le porteur de projet pour qu'il justifie le financement.

M. BAUDRY propose que l'on finance l'ensemble du projet et demande de passer au vote :

Ne prennent pas part au vote :	0
Abstention :	3
Contre :	3
Pour :	15

➤ **Le Conseil Scientifique adopte la demande de soutien financier pour le projet «Transnationalisation des politiques publiques : la régionalisation des systèmes de santé en Europe »**

➤ **3ème « Programme Blanc » :**

M. BAUDRY présente la demande de soutien financier pour le projet **«L'Europe comme lieu d'Interdiscipline. Vers une science de l'Europe»** de Madame Maryse DENNES de EEE. La Commission de la recherche a émis un avis défavorable car le projet nécessite d'être précisé et elle s'étonne de l'engagement peu significatif de l'équipe.

M. REVAUGER répond que le cofinancement est prévu sur le programme MSHA.

M. BAUDRY dit que pour la Commission de la Recherche le projet n'est suffisamment précis. Elle a été déroutée par sa présentation et n'a pas compris les objectifs et les enjeux du projet.

M. REVAUGER précise que ce projet qui est un travail de collaboration de Mme DENNES et de chercheurs russes a une orientation claire avec la Russie.



M. BAUDRY dit que la demande est de 4 600 euros car un certain nombre de déplacements seront pris en charge par l'ANR. Il propose de passer au vote sur l'avis défavorable de la Commission de la recherche.

Ne prennent pas part au vote :	0
Abstention :	3
Contre :	1
Pour :	17

➤ **Le Conseil Scientifique rejette la demande de soutien financier pour le projet «L'Europe comme lieu d'Interdiscipline. Vers une science de l'Europe»**

➤ **4ème « Programme Blanc »** :

M. BAUDRY présente la demande de soutien financier pour le projet : «**Le littoral atlantique : entre dynamique sédimentaire, anthropisation et gestion**» de Mme Anne-Marie MEYER de EEE. La Commission de la Recherche regrette le manque d'ouverture à d'autres compétences scientifiques de ces journées d'études qui auront lieu les 12 et 13 mai 2011. Elle émet cependant un avis favorable pour un financement à hauteur de 500 euros.

M. AMELOT dit que ce projet présente un problème de formes et qu'il est trop confidentiel. De plus beaucoup des chercheurs qui le soutiennent sont des retraités.

M. REVAUGER répond que la présence de collègues retraités vient de l'aspect volontaire de la constitution de groupes de recherche. Il plaide pour un complément du financement obtenu par ailleurs au niveau de 1200 euros.

Mme CHOUKRI-BOUZIANI se dit étonné par l'avis de la Commission de la Recherche.

Mme BINET ajoute que la Commission de la Recherche avait suggéré qu'il soit fait appel au Conseil Régional.

Mme GAILLARD dit qu'elle ne comprend pas la position de la commission.

M. BAUDRY répond que la Commission a rendu un avis réservé.

M. PERNOT se dit choqué par le terme anthropisation.

Le président BRUN dit qu'il faut voter sur la proposition de la commission.

M. PERNOT regrette que le projet ne fasse pas appel à des archéologues.

Le président BRUN donne l'exemple d'Isabelle CARTRON qui est une spécialiste du domaine.

M. BAUDRY propose de passer au vote :

Ne prennent pas part au vote :	0
Abstention :	4
Contre :	4
Pour :	13



➤ **Le Conseil Scientifique adopte la demande de soutien financier à hauteur de 500 euros pour le projet «Le littoral atlantique : entre dynamique sédimentaire, anthropisation et gestion»**

➤ **5ème « Programme Blanc » :**

M. BAUDRY présente la demande de soutien financier pour le projet : « **Les paysages du vignoble chilien** » de M. Raphaël SCHIRMER d'ADES. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable sous réserve que le porteur du projet apporte l'assurance de la nécessité de 4 missions. M. BAUDRY fait connaître aux conseillers la réponse de M. SCHIRMER justifiant le déplacement des quatre enseignants chercheurs.

Mme BINET dit qu'elle est favorable au projet.

M. PRUD'HOMME ajoute que les enjeux sont importants.

M. BAUDRY précise que la demande de financement a été réduite à 6 015 euros. Il propose de passer au vote :

Ne prennent pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➤ **Le Conseil Scientifique adopte la demande de soutien financier au projet « Les paysages du vignoble chilien ».**

VI - DOSSIER NUMERISATION

M. BAUDRY précise que l'examen de ce dossier est reporté.

VII - QUESTIONS DIVERSES

M. PERNOT signale le problème des procès-verbaux de conseil restreint.

L'ordre du jour étant épuisé le président BRUN lève la séance à 17 H 00.

Le Président,

Patrice BRUN